

PLAN DE FORMATION ACADÉMIQUE ÉDUCATION PRIORITAIRE 2019 / 2022

eduprio@ac-montpellier.fr

La mission académique Éducation Prioritaire coordonne le travail des Formateurs Académiques Éducation Prioritaire (FAEP) dont les missions principales sont l'accompagnement et la formation des personnels des réseaux.

Le bilan des formations Éducation Prioritaire montre de grandes disparités et conduit à une volonté d'harmonisation des modalités de formation, en termes de contenus et de durée. A cette fin, le plan académique de formation spécifique à l'Éducation Prioritaire inhérent au plan académique de formation, est organisé sur trois ans et met en avant les perspectives de travail développées ci-dessous et qui prendront la forme de modules obligatoires. Chaque réseau est invité à composer son plan de formation incluant au minimum un module obligatoire (option 1 ou 2) et d'autres modules parmi ceux proposés par le plan académique Éducation Prioritaire. Ce plan de formation fera l'objet d'une évaluation chaque année.

Un module « Quels gestes professionnels en éducation prioritaire ? » est également proposé en inscription individuelle.

ORIENTATIONS 2019-2022 DU PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION DES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

En articulation avec le nouveau projet d'académie et les axes du Plan Académique de Formation, l'offre académique pour l'éducation prioritaire se donne les perspectives suivantes :

POUR L'ANNÉE 2019 2020 :

- Dans le prolongement du séminaire académique de l'éducation prioritaire qui s'est tenu en mars 2019, **construire une cohérence de réseau pour favoriser l'ambition scolaire (module obligatoire option 1 cf. descriptif en page 5) ;**
- Dans la perspective de l'exploitation des évaluations nationales, partager des pratiques à partir **des évaluations nationales** de CP, 6^e, du DNB, voire de 2^{de} pour construire des liaisons inter-degré (**module obligatoire option 2 cf. descriptif en page 6**).

POUR L'ANNÉE 2020 2021

- Poursuivre l'exploitation **des évaluations nationales** de CP, de 6^e, du DNB voire de 2^{de} par l'organisation et la mise en œuvre d'échanges de pratiques inter-niveaux et inter degré (**module obligatoire option 1**) ;
- Dans le prolongement du séminaire académique en lien avec la mission MDLPI, développer **la compréhension et les écrits de travail dans toutes les disciplines (module obligatoire option 2)** ;
- Développer **l'alliance éducative** avec les familles (**module obligatoire option 3**).

POUR L'ANNÉE 2021 2022

- Développer **l'alliance éducative** avec les familles (**module obligatoire option 1**) ;
- Penser la **transmission des valeurs** en Éducation Prioritaire (**module obligatoire option 2**).

RAPPEL DES AXES DU PAF 2019-2020

AXE 1 : accompagnement des enseignants sur la mise en place des réformes, des nouveaux programmes et des savoirs fondamentaux ;

AXE 2 : développer dans les classes et au sein des établissements un climat positif propice aux apprentissages, au bien-être et à la confiance ;

AXE 3 : accompagner le travail en équipe, associer les partenaires et répondre aux besoins de proximité ;

AXE 4 : garantir la formation de formateurs et de personnes ressources.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DANS LES RÉSEAUX POUR L'ANNÉE 2019-2020

Chaque réseau est invité à établir pour le 20 septembre 2019 un plan de formation de 3 à 5 jours (dont 1 à 2 journées en inter-degré selon les départements) incluant pour l'année 2019 – 2020 :

- un temps d'accueil pour les nouveaux personnels ;
- soit un module « ambition » soit un module « exploitation des évaluations » (pouvant notamment être mobilisé lors des liaisons inter-degré).

Il va de soi que les équipes de circonscription sont les bienvenues pour co-concevoir et co-animer toutes ces formations.

Il est tout à fait possible de demander les deux modules « ambition » et « exploitation des évaluations ».

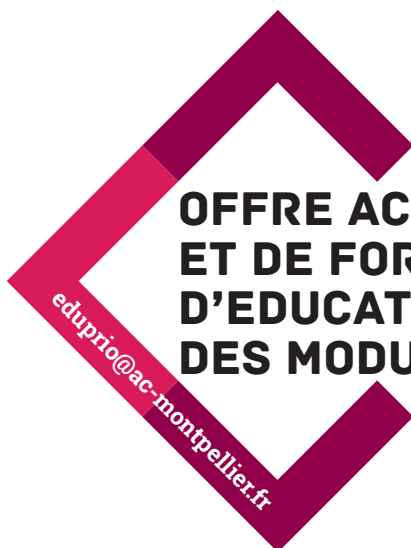
Les autres journées gagneront également à être co-construites avec l'équipe des formateurs académiques Éducation Prioritaire et, le cas échéant, avec les équipes de circonscription, dans le cadre des modules proposés en annexe. Pour les écoles bénéficiant d'un référent mathématiques dans le cadre du plan Villani-Torossian, l'accompagnement et la formation associée participent au plan de formation REP+ et pourront être l'occasion d'une collaboration fructueuse avec les FAEP. Les FAEP pourront alors appuyer les pilotes, les conseillers pédagogiques et les coordonnateurs dans l'analyse des indicateurs pour concevoir des actions de formation et/ou d'animation des temps de concertation (à l'échelle d'un cycle, d'une école, d'un collège, du réseau), au plus près des besoins du réseau et des attentes des enseignants.

Voici quelques exemples de thématiques :

- parentalité, alliance éducative ;
- climat scolaire ;
- enseignement et évaluation par compétences ;
- enseignement en classes multi-âges en maternelle ;
- méthode Narramus (Maîtrise de la langue) pour le 1^{er} degré ;
- apprentissage du lire-écrire au CP-CE1 ;
- apprentissage du lexique par les rituels ;
- pratique du débat (accompagner un écrit réflexif de préparation, oser prendre la parole, réguler la parole) ;
- construction du parcours citoyen ;
- construction du PEAC ;
- mise en œuvre de programmes d'EMC (laïcité, émotion, égalité fille/garçon) ;
- apprentissage du calcul mental, etc...
- élèves à besoins éducatifs particuliers (mieux les connaître, mieux les accompagner).

L'ÉQUIPE DES FORMATEURS SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR L'ÉLABORATION DU PLAN DE FORMATION DE CHAQUE RÉSEAU. VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS SONT :

- **pour les Formateurs Académique Éducation Prioritaire :**
Florence Roura : rep-plus.accompagnateurs@ac-montpellier.fr
- **pour la DAFPEN :** Franck Decombas : franck.decombas@ac-montpellier.fr
- **et toujours la mission académique :**
Agnès Vrinat-Jeanneau, IA-IPR référente académique éducation prioritaire
Karine Bourden, professeure chargée de mission académique éducation prioritaire
eduprio@ac-montpellier.fr



OFFRE ACADÉMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION POUR LES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE : DESCRIPTION DES MODULES DE FORMATION

2 textes de référence : le référentiel de l'éducation prioritaire et le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation.

DISPOSITIF : ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

Module obligatoire : Journée d'accueil inter-degré dans le réseau

Module facultatif à inscription individuelle : Quels gestes professionnels en éducation prioritaire ?

DISPOSITIF : ACCOMPAGNEMENT DES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Module obligatoire option 1 : Favoriser l'ambition scolaire dans les réseaux d'éducation prioritaire

Module obligatoire option 2 : Partager des pratiques à partir des évaluations nationales pour construire des liaisons

Module : Co-construire un accompagnement de proximité

Module : Une modalité particulière d'accompagnement des réseaux d'éducation prioritaire : mettre en place et tirer profit des observations croisées pour répondre à un besoin des équipes pédagogiques

//1

DISPOSITIF : ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

MODULE OBLIGATOIRE : JOURNÉE D'ACCUEIL INTER-DEGRÉ DANS LE RÉSEAU

Proposition de trame

MATINÉE: éléments de contexte

- Accueil par les pilotes (IEN et chef d'établissement) et le coordonnateur
- Visite du réseau :
 - Le quartier
 - Sa population
 - Les écoles
 - Leur public

APRÈS-MIDI : travailler en éducation prioritaire

- Un cadre de travail : le référentiel

- Une mise en œuvre : le projet de réseau
- Un accompagnement :
 - Le coordonnateur de réseau
 - Les CPC
 - Les formateurs/ accompagnateurs REP+
- Du temps pour travailler ensemble (modalités différentes REP/REP+)

DISPOSITIF : ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

MODULE FACULTATIF À INSCRIPTION INDIVIDUELLE : QUELS GESTES PROFESSIONNELS EN ÉDUCATION PRIORITAIRE ?

Provoquer la réflexion sur les gestes professionnels individuels et collectifs pour favoriser les apprentissages :

- Faire émerger les difficultés de gestion de classe et d'apprentissage.
- En lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire, aborder des points théoriques et pratiques sur la bienveillance, la sécurisation, la motivation et l'explicitation conduisant à un climat de classe favorable aux apprentissages.

La formation s'organisera en plusieurs sessions :

- Un cadrage théorique et institutionnel.
- Un accompagnement composé d'échanges et d'analyses réflexives de pratiques qui permettront aux enseignants de faire évoluer leurs gestes professionnels au bénéfice des élèves.



//2

DISPOSITIF : ACCOMPAGNEMENT DES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

MODULE OBLIGATOIRE OPTION 1 : « FAVORISER L'AMBITION SCOLAIRE DANS LES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE »

OBJECTIFS : Exploiter les ressources du séminaire académique

Approfondir les pistes abordées lors du séminaire et des ateliers, comprendre les processus socio-cognitifs des apprentissages pour favoriser la motivation et l'ambition scolaire des élèves.

CONTENU ET DÉROULEMENT : Il s'agit de proposer un accompagnement selon les priorités définies par le réseau à partir des apports théoriques d'**une des trois conférences** pour en définir les possibilités de mise en œuvre concrète ou à partir des **ateliers proposés** l'après-midi.

SUPPORT DE FORMATION, SELON L'ORIENTATION CHOISIE :

Thèmes des ateliers proposés lors du séminaire académique

1. Comment maintenir et renforcer le **lien à l'école et aux études** de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire ? **2.** Œuvrer pour **l'ambition des filles et la réussite des garçons** en éducation prioritaire. **3.** Quels

gestes professionnels au service de **l'assiduité** ? **4.** Penser des **apprentissages mathématiques** ambitieux pour tous à travers les rituels. **5.** Développer une **culture littéraire** ambitieuse : quelles stratégies pour entrer dans les textes ? **6.** De **l'oral** pour communiquer à l'oral pour penser : quelle articulation ? **7.** Rendre l'élève **autonome** dans ses apprentissages : l'exemple du **plan de travail**. **8.** Aider l'élève à développer ses compétences psycho-sociales : les apports de la **psychologie positive**. (sous réserve de disponibilité de la formatrice) **9.** Les **parcours d'excellence** au service de l'ambition des élèves. **10.** Quelles ambitions dans les **devoirs** ?

Conférences du séminaire académique de l'éducation prioritaire « Favoriser l'ambition scolaire dans les réseaux d'éducation prioritaire » :

- « **L'ambition scolaire dans les milieux populaires** » Conférence de **Jacques BERNARDIN**, docteur en sciences de l'éducation, président du GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle),
- « **L'innovation pédagogique au service de l'ambition scolaire** » Conférence d'**André TRICOT**, professeur en psychologie à l'ESPE de Toulouse, membre du laboratoire Cognition Langues Langages Ergonomie, et formateur d'enseignants,
- « **La question de l'ambition scolaire dans la réflexion des équipes pédagogiques et éducatives** » Conférence de **Monique DUPUIS**, Inspectrice Générale de l'Éducation Nationale, groupe permanent et spécialisé sciences et technologies du vivant, de la santé et de la Terre.

DISPOSITIF : ACCOMPAGNEMENT DES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

MODULE OBLIGATOIRE OPTION 2 : PARTAGER DES PRATIQUES À PARTIR DES ÉVALUATIONS NATIONALES POUR CONSTRUIRE DES LIAISONS

SUPPORT DE FORMATION : Évaluations CP, 6^{ème}, du DNB, évaluations diagnostiques à l'entrée de seconde.

OBJECTIFS :

Observer et analyser les obstacles rencontrés par les élèves lors des évaluations nationales.

Echanger et partager des pratiques.

Adapter les gestes professionnels et les dispositifs pédagogiques.

CADRE :

Réflexion en français ou en mathématiques inter-degré sur le cycle 3 à partir des évaluations de 6^{ème}

Ou travail sur la liaison collège-lycées (GT et Pro) à partir des tests de positionnement de 2^{nde}.

CONTENU ET DÉROULEMENT :

- Introduction de la formation par un pilote du réseau.
- Travailler par groupes inter-degrés ou inter-niveaux.
- Identification des obstacles à partir d'extraits d'évaluations.
- Elaboration de dispositifs et activités préalables (en amont).
- Elaboration de dispositifs et activités de remédiation (en aval).
- Synthèse, conclusion et prolongements possibles (visites croisées de classe inter-degré ou inter-niveaux par exemple).



//3

DISPOSITIF : ACCOMPAGNEMENT DES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

MODULE : CO-CONSTRUIRE UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

L'équipe académique de formateurs-accompagnateurs peut appuyer les pilotes, les conseillers pédagogiques et les coordonnateurs dans l'analyse des indicateurs, en particulier des évaluations nationales et ceux de climat scolaire. Ce travail de co-construction peut s'effectuer lors d'un comité de pilotage restreint ou d'une réunion spécifique. Il s'agira de concevoir des actions de formation et/ou d'animation des temps de concertation (à l'échelle d'un cycle, d'une école, d'un collège, du réseau), au plus près des besoins du réseau et des attentes des enseignants.

La mise en œuvre d'une action suivra le déroulé suivant :

- **temps 1** : rencontre formateurs/pilotes pour analyser et co-construire
- **temps 2** : première action (formation, animation, visite de classe...)
- **temps 3** : mise en œuvre dans les classes, avec appui éventuel des formateurs
- **temps 4** : bilan des expériences et perspectives

Les thématiques abordées seront définies en fonction du diagnostic réalisé, du référentiel de l'éducation prioritaire, de l'évaluation du projet de réseau et des objectifs académiques pour l'éducation prioritaire. Elles pourront notamment aborder les thèmes suivants, de manière transversale ou disciplinaire :

- pédagogie coopérative
- développement de l'autonomie
- enseignement et évaluation par compétences
- enseignement en classes multi-âges en maternelle
- méthode Narramus (Maîtrise de la langue) pour le 1^{er} degré
- apprentissage du lire-écrire au CP-CE1
- apprentissage du lexique par les rituels
- pratique du débat (accompagner un écrit réflexif de préparation, oser prendre la parole, réguler la parole)
- construction du parcours citoyen
- construction du PEAC
- mise en œuvre de programmes d'EMC (laïcité, émotion, égalité fille/garçon)
- apprentissage du calcul mental
- climat scolaire
- élèves à besoins éducatifs particuliers : mieux les connaître, mieux les accompagner

//4

DISPOSITIF : ACCOMPAGNEMENT DES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

MODULE : UNE MODALITÉ PARTICULIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE : METTRE EN PLACE ET TIRER PROFIT DES OBSERVATIONS CROISÉES POUR RÉPONDRE À UN BESOIN DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

MODALITÉ : Un enseignant observe un autre enseignant de l'équipe pédagogique

OBJECTIFS

Croiser les regards sur les postures des élèves et les pratiques enseignantes pour :

- Observer l'entrée et l'engagement dans l'activité, la mise au travail (rituels, consignes, méthodologie...), les temps d'attention
- Questionner les dispositifs et les outils
- Mieux comprendre et appréhender les processus d'apprentissage
- Penser des régulations pour un meilleur engagement de tous

MISE EN ŒUVRE

Organiser des temps d'observation conjoints dans les classes, des temps d'entretiens avec les élèves ainsi que des temps d'entretiens et d'échanges de pratiques entre enseignants.

Outils : présence d'un formateur (regard distancié et objectif), protocole d'observation (questions aux élèves, focales), cadre d'entretien.

INTÉRÊTS DU DISPOSITIF

S'appuyer sur l'observation du réel pour mettre en évidence :

- Le décalage entre les attentes des enseignants et le message perçu par les élèves
- Le sens et les enjeux des activités proposées
- Le décalage entre les objectifs opérationnels et les objectifs d'apprentissages
- Les pratiques efficaces
- Les leviers





Chaque réseau est invité à établir pour le 20 septembre 2019 un plan de formation de 3 à 5 jours incluant les journées inter-degré (1 à 2 selon les départements).

Les demandes sont à formuler pour le 20 septembre 2019, dans l'enquête suivante :



http://ppe.orion.education.fr/montpellier/itw/answer/s/b9ixau9yqn/k/PAF-Reseau_Eduprio_19-20

